



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 25, rue François-Bruneau F - 44000 NANTES ☎ 06.38.79.52.73

Que l'empreinte de cette souillure est hideuse !

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Le 20 janvier 1842, Tobie-Alphonse Ratisbonne¹ se convertit instantanément et miraculeusement à l'église Saint-André delle Fratte à Rome. Devant le Père jésuite de Villefort, qui l'a engagé à s'expliquer, Ratisbonne tire sa Médaille², la baise, la montre et s'écrie : « *Je l'ai vue ! Je l'ai vue !... J'étais depuis un instant dans l'église lorsque tout à coup, je me suis senti saisi d'un trouble inexplicable. J'ai levé les yeux. Tout l'édifice avait disparu à mes regards. Une seule chapelle avait pour ainsi dire, concentré toute la lumière, et, au milieu de ce rayonnement, a paru, debout, sur l'autel, grande, brillante, pleine de majesté et de douceur, la Vierge Marie, telle qu'elle est sur ma médaille. Une force irrésistible m'a poussé vers Elle. La Vierge m'a fait signe de la main de m'agenouiller, Elle semble me dire : C'est bien ! Elle ne m'a point parlé, mais j'ai tout compris.* »

M. de Bussièrès, témoin de la conversion, raconte : « *Il s'était tout à coup trouvé à genoux devant cette chapelle, qui ne contient du reste ni tableau ni statue de la Sainte Vierge. Au premier moment, il avait pu apercevoir la Reine du ciel dans la splendeur de sa beauté. Et ce n'était pas une image qu'il avait vue : Je l'ai vue elle-même, dans sa réalité ! Je l'ai vue comme je vous vois là ! Mais ses regards n'avaient pu soutenir l'éclat de cette lumière divine. Trois fois, il avait essayé de la contempler encore. Trois fois, ses efforts ne lui avaient permis de lever les yeux que jusqu'à ses mains, d'où s'échappaient, comme sur la Médaille, en gerbes lumineuses, des torrents de grâces.* »

D'un simple geste qui disait : « *C'est bien !* » La Vierge a à la fois transformé son cœur et éclairé son esprit comme en témoigne Ratisbonne : « *Toutes mes préventions contre le christianisme s'étaient évanouies... Au moment du geste, un bandeau tomba*

de mes yeux, ou plutôt tous les bandeaux dont j'étais enveloppé, tombèrent successivement et rapidement, comme fond la neige sous l'action d'un brillant soleil. Je sortais d'un abîme de ténèbres, d'un tombeau... et j'étais vivant, parfaitement vivant... » Avec la grâce de la conversion, Alphonse a donc aussi reçu la connaissance infuse des vérités de foi : « *Je ne puis expliquer comment j'appris toutes les autres vérités dont j'avais maintenant la connaissance, moi qui jamais n'avais ouvert un livre sur la religion ni lu une page de la Bible. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'en entrant j'ignorais tout, et qu'en sortant je voyais clair.* » Toutes ces vérités, il les connaît d'une manière sensible, semble-t-il. Ratisbonne, qui vient de contempler l'Immaculée Conception, fait, par exemple, cette réflexion au sujet du Pêché originel : « *Oh ! Que l'empreinte de cette souillure est hideuse et rend méconnaissable la créature faite à l'image de Dieu !... Dogme totalement oublié par les Juifs d'aujourd'hui et qui n'avait jamais occupé ma pensée !* » De Bussièrès précise : « *Non seulement il croit à la présence réelle, mais il la sent. C'est au point qu'arrivé devant l'autel du Saint-Sacrement, il allait perdre connaissance, s'il ne se fût éloigné aussitôt, tant il lui semblait horrible d'approcher du Dieu vivant avec la tache originelle. Il alla se réfugier dans la chapelle de la Sainte Vierge : Ici du moins, dit-il, je n'ai pas peur, car je me sens protégé par une immense miséricorde.* » Et le Père Englebert de commenter : « *Qu'elle est étrange cette sorte d'horreur physique du péché originel...* »³

Cette grâce mystique faite à Alphonse Ratisbonne nous rappelle la laideur de la tache originelle, l'état lamentable de l'âme qui n'en a pas été purifiée et la grandeur de la grâce du baptême. Et puisque la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie* n'est pas autre chose qu'un renouvellement des promesses du baptême, cette grâce invite tous les vrais dévots à l'action de grâce et à se ranimer dans la ferveur. ✠

Abbé Guy Castelain+

¹ Né en 1814 à Strasbourg et mort à Jérusalem en 1884. Il était le neuvième enfant d'une famille de banquiers israélites. Après sa conversion, il est entré dans la Compagnie de Jésus. Il y est resté 10 ans avant de rejoindre son frère Théodore avec lequel il avait fondé la *Congrégation des prêtres et des Dames de Sion*, vouée à la conversion d'Israël.

² Il s'agit de la *Médaille Miraculeuse* de la Rue du Bac (1830) qui lui avait été donnée le 15 janvier 1842 et qu'il avait acceptée par dérision...

³ *Dix apparitions de la Vierge*, par l'abbé Omer Englebert. Editions Albin Michel, Paris, 1961. Citation p. 114. Article résumant les pages 141 à 151.



Le dogme médité dans le Rosaire à la manière de Montfort

Quatrième mystère glorieux L'Assomption

Nous vous offrons, Seigneur Jésus, cette quatrième dizaine en l'honneur de la Conception immaculée et de l'Assomption en corps et en âme de votre sainte Mère dans le Ciel, et nous vous demandons, par ces deux mystères et par son intercession, une vraie dévotion envers une si bonne mère, pour bien vivre et bien mourir. Ainsi soit-il.

Notre Père... (Sur les Fins dernières)

[Puis, aux 10 Ave :]

1. Il y a quatre Fins dernières : la mort, les jugements particulier et général, le Ciel et l'Enfer.

2. La mort est la séparation de l'âme et du corps : il est arrêté que les hommes ne meurent qu'une fois, dit saint Paul (aux Hébreux, chap. IX, verset 27).

3. A la mort, l'âme est immédiatement jugée. C'est le Jugement particulier.

4. Si elle est trouvée en état de péché mortel, elle est vouée à l'Enfer éternel.

5. Si elle est trouvée dans un état de sainteté parfaite, elle est admise immédiatement à la vision béatifique.

6. Si elle est trouvée avec un ou plusieurs péchés véniels, ou ne serait-ce qu'avec des peines à expier pour ses péchés pardonnés, elle doit passer, pour un certain temps, par le Purgatoire.

7. Le corps, qui a été tiré de la poussière, retourne en poussière jusqu'à la fin du monde.

8. A la fin du monde, les corps ressusciteront et retrouveront leurs âmes, pour subir le Jugement général.

9. Jésus-Christ reviendra avec sa Croix glorieuse pour juger les vivants et les morts. Il placera les élus à sa droite et les damnés à sa gauche.

10. Après la sentence finale, les damnés iront, avec leurs corps, en Enfer pour l'éternité, et les élus entreront, avec leurs corps, dans le Bonheur éternel.

Gloire au Père... [Puis :]

Grâces du mystère de l'Immaculée Conception et de l'Assomption, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment dévotes envers Marie. Ainsi soit-il.

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

Rappel du plan : introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). **Chapitre I.** Nécessité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (14-59). **Chapitre II.** Nature de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (60-119). 1° vérité : Jésus-Christ est la fin dernière de la dévotion à la très sainte Vierge Marie (61-67). 2° vérité : **Nous appartenons à Jésus-Christ et à Marie en qualité d'esclaves** (68-77). § 1. Esclave de Jésus-Christ (68). § 2. **Le serviteur et l'esclave** (69-71).

Deuxième vérité :

Nous appartenons à Jésus-Christ et à Marie en qualité d'esclaves, suite

Le Père de Montfort dit que nous devons servir Jésus-Christ « *non comme des serviteurs à gage, mais comme des esclaves d'amour* ». Ceci demande des éclaircissements. Je m'explique :

§ II – Le Serviteur et l'esclave (n° 69)

Le bienheureux donne d'abord la définition de la servitude et de l'esclavage (n° 69) ; puis la division de l'esclavage et son application aux créatures par rapport à Dieu (n° 70) ; finalement les différences entre le serviteur et l'esclave (n° 71).

1) Définition

« *Il y a deux manières ici-bas d'appartenir à un autre et de dépendre de son autorité : la simple servitude et l'esclavage ; ce qui fait que nous appelons un serviteur et un esclave.* »

a) « *Par la servitude, commune parmi les chrétiens, un homme s'engage à en servir un autre pendant un certain temps, moyennant un certain gage ou une telle récompense.* »

L'homme est libre de son travail. Il peut le réserver pour lui-même ou le céder à un autre, soit à titre purement gratuit, soit par un contrat. Ce contrat réglera et le travail à fournir par le serviteur et la somme à verser en espèces ou l'équivalent à donner en nature par le maître. Et, selon la nature du travail exigé par le maître et les aptitudes requises chez le serviteur on aura un employé, un ouvrier, un domestique, un valet, un garçon, etc. Ce sont là des choses auxquelles nous avons été habitués depuis des siècles, c'est-à-dire depuis que le christianisme a réussi à faire disparaître l'esclavage.

b) « Par l'esclavage, un homme est entièrement dépendant d'un autre pour toute sa vie, et doit servir son maître sans en prétendre aucun gage, ni récompense, comme une de ses bêtes sur laquelle il a droit de vie et de mort. »

Il ne s'agit pas de savoir ici si un tel état est légitime ou illégitime. Une telle abdication d'un homme entre les mains d'un autre homme, en sorte que la volonté du maître devienne l'unique règle de juste et de l'injuste, du bien et du mal, répugne totalement à la dignité de la nature humaine. L'esclave n'a pas le droit de renoncer jusqu'à ce point à une liberté qui est une qualité essentielle de sa nature. Et le maître n'a pas le droit d'exercer un tel pouvoir sur ses semblables. L'état d'esclavage, tel qu'il a été pratiqué chez les peuples païens, est donc totalement répréhensible, et si la loi juive le permettait, moyennant certaines conditions¹, c'est parce que Jahvé régnait aussi bien sur le maître que sur l'esclave par ses lois très saintes.

Sans donc se poser la question de la légitimité, le Père de Montfort se contente de prendre le fait, tel qu'il a été admis et sanctionné par les lois civiles des pays où l'esclavage était en vigueur. Et il se trouve précisément que cet état, qui dépasse les droits d'un homme à l'égard d'un autre homme, exprime très exactement au contraire les droits de Dieu à l'égard de la créature. Il est donc tout naturel de chercher à découvrir dans cet esclavage humain le modèle parfait de ce que nous devons être à l'égard de Dieu.

2) Divisions de l'esclavage

L'esclavage et son application aux créatures par rapport à Dieu (n° 70) :

« Il y a trois sortes d'esclavages : un esclavage de nature, un esclavage de contrainte, un esclavage de volonté ou d'amour. »

a) L'esclavage de nature est celui qui naît dans cette condition, par exemple, dans la loi romaine, tous les enfants qui naissent d'une mère esclave². « Toutes les créatures sont esclaves de Dieu en cette première manière : Domini est terra et plenitudo ejus ». C'est-à-dire : « Au Seigneur appartient la terre avec tout ce qu'elle renferme »³.

De par le fait de la création et de la conservation, nous dépendons physiquement de Dieu, notre première cause. De par le fait de notre tendance à la béatitude, nous ne pouvons trouver qu'en Lui le bonheur qui nous manque et que notre volonté recherche nécessairement dans tous ses actes,

même les plus libres et les plus spontanés. Au point de vue physique et par droit de nature, nous sommes donc bien reliés à Dieu par les liens de la servitude, c'est-à-dire de l'esclavage.

A suivre...

Résolutions pour 2012 : *Fiat avec Marie !*

❖ En interrompant mon travail sans trouble apparent. En répondant avec amabilité.

❖ En attendant patiemment la fin d'une conversation fatigante, comme en reprenant avec calme le travail ou la prière laissés.

❖ En accueillant avec complaisance une demande importune, une visite lassante, ou en rendant de bonne grâce un service demandé.

❖ En remerciant sincèrement d'une joie donnée, en prêtant joyeusement un objet désiré.

❖ En voyant mes paroles méconnues, mes intentions travesties.

❖ Une personne me sert mal : la remercier en expiation de ce que j'ai mal servi le Bon Dieu.

❖ Un oubli me dépote : l'accepter avec amour, car j'ai tant oublié de penser à Dieu.

❖ Une lenteur m'irrite : *Merci mon Dieu ! C'est une expiation de mes lenteurs à votre service !*

❖ Une chose se fait attendre... Patienter... Le Bon Dieu m'a tant attendu !

❖ Un bruit me gêne, l'écouter en expiation du bruit que faisaient mes passions, m'empêchant d'entendre la voix divine.

❖ Donner un bon conseil : Dieu me rendra une bonne pensée.

❖ Supporter une contrariété : Dieu me supportera.

❖ Chercher à être utile, à rendre service : Dieu me rendra heureux.

❖ Excuser les défauts du prochain : Dieu excusera les miens.

❖ Cacher les défauts du prochain : Dieu cachera les miens.

❖ Oublier mes peines : Dieu oubliera mes fautes.

❖ Sourire à quelque chose qui me déplaît : Dieu aussi me sourira.

❖ Supporter une injure : Dieu me pardonnera les miennes.

❖ Accepter un refus : Dieu sera clément aux miens...

Mon Dieu ! Je veux, le soir, pouvoir vous dire : « Traitez-moi comme aujourd'hui j'ai traité mon prochain ! »

¹ Voir Deutéronome, chap. XIV, versets 12-18.

² *Eléments de Droit Romain*. Gaston May, n° 22, p. 68.

³ Ps. XXIII, 1.

Les cantiques du Père Grignon

Les tendresses de la charité du prochain

(Sur l'air : *Vive Jésus, vive sa Croix*)



Vous êtes tout de charité
En mon endroit, Seigneur mon Père,
Et je suis tout de dureté
Envers mon prochain et mon frère.
Pardon, je connais mon péché,
Et j'en suis vivement touché.

Pour mon prochain je veux garder
Mes biens et mon corps et mon âme.
Mes biens afin de l'en aider,
Mon cœur pour brûler de sa flamme,
Mes yeux pour m'en laisser charmer,
Tout ce que je suis pour l'aimer.

Seigneur, n'ayant point de retour
Digne de votre amour extrême,
Faites que j'aïlle nuit et jour
Crier partout que l'on Vous aime,
Et pour sauver par quelque effort
Celui pour qui Vous êtes mort.

L'âme tombe dans un fossé,
On le relève avec adresse,
Mon frère est tombé, fracassé,
Et je le verrais sans tristesse.
Mon Dieu, je veux le relever,
Envoyez-moi pour le sauver.

Donnez à mon cœur toute ardeur,
A mon esprit toute lumière,
A mon corps même la vigueur
Pour l'aider en toute manière,
Pour l'élever de ces bas lieux
Jusque dans le plus haut des cieus.

Dieu seul !

Fin du cantique n° 91, strophes 53 à 57. Recueil du R. P. Fradet, s. m. m., 1932.

Retraites au Moulin du Pin

❖ Retraite à Jésus par Marie

du 16 au 21 janvier 2012 (mixte)
du 10 au 15 septembre 2012 (mixte)

❖ Retraite du Rosaire

du 18 au 23 juin 2012 (mixte)

Renseignements et inscriptions :
Abbé Pivert, Moulin du Pin (53) ☎ 02.43.98.74.63.



Lettres reçues



☞ « Je viens de faire ma retraite mariale à Unieux... J'ai eu de grandes grâces de compréhension sur l'esprit du saint esclavage... Je n'ai jamais aussi bien compris l'esprit du saint esclavage. Mes yeux s'ouvraient vers une réalité inconnue. Je tiens à remercier de tout cœur la Sainte Vierge de cette retraite. Je n'avais vraiment rien compris auparavant. Après cette retraite, j'ai l'impression d'avoir ouvert les yeux... »

☞ « Je tiens à vous remercier encore pour cette belle retraite à Bitche en 2010. Je suis vraiment heureuse d'avoir découvert cet esclavage à Marie et d'avoir, depuis, approfondi ma relation à Elle, qui est moins sèche et, surtout, très confiante... Le Traité de la vraie dévotion est mon livre d'oraison... »

Retraites mariales montfortaines 2012



❖ Retraite à Bitche (57)

du 23 au 28 juillet 2012 (mixte, 36 places)

Renseignements et inscriptions :
Abbé Rousseau ☎ 03.87.06.53.90.

❖ Retraite au Trévoux (29)

du 20 au 25 août 2012 (mixte, 24 places)

Renseignements et inscriptions :
Abbé Castelain ☎ 06.38.79.52.73.



❖ 1722 membres au 31 décembre 2011.

❖ **Le samedi 7 janvier 2012, la sainte messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts. Ce jour-là, les membres peuvent gagner une indulgence plénière** (aux cond. hab.).

❖ **Signalez votre changement d'adresse** pour éviter le gaspillage de timbres.

❖ **Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal.** Il doit être demandé au moment du don. Merci de libeller les chèques des dons à l'ordre de :
F.S.S.P.X. Confrérie Marie Reine des Cœurs.

❖ **Attention** : seul un don fait en 2011 peut faire l'objet d'un reçu fiscal pour l'année 2011.

❖ **Attention** : un chèque relatif à l'offrande d'une messe doit être libellé à l'ordre du prêtre.

❖ **Responsable de la publication** :
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X.

❖ **Impression** : RDS Atlandoc, Nantes (44)